



Un toit pour moi ... Supporte-moi

Journée internationale des personnes handicapées – 3 décembre 2023

Depuis 2003, la Braise a mis en évidence, auprès des politiques, la nécessité d'ouvrir un centre d'hébergement pour adultes présentant une lésion cérébrale acquise.

Actuellement il n'existe pas de centre d'hébergement spécifique dédié à ces personnes.

Ces personnes sont contraintes de vivre dans des maisons de repos lorsque leur niveau d'autonomie ne leur permet pas de vivre seules ou lorsqu'elles n'ont pas de proches pour les aider.

Il s'agit d'une double peine. Vivre au quotidien avec les séquelles importantes de l'accident cérébral, se battre pour plus d'autonomie tout en côtoyant chaque jour des personnes en fin de vie.

La mission de la maison de repos ne répond évidemment pas aux besoins de ces personnes. Par ailleurs, elle leur coûte plus cher que le centre d'hébergement adapté. Un rapide calcul montre une différence d'environ 1.000,00 euros par mois. Or, après l'accident, il y a une perte d'emploi, une perte de revenu, ... Les personnes doivent financer au-delà de leurs moyens un lieu de vie qu'elles n'ont pas choisi !

La Braise a lancé, avec le Fonds du logement, la construction d'un centre de jour et d'hébergement pour des adultes présentant une lésion cérébrale acquise à la suite d'un traumatisme crânien, d'un AVC, d'une encéphalopathie, d'une anoxie cérébrale, ...

Ces adultes, en situation de grande dépendance, présentent des niveaux d'autonomie très variables en fonction des séquelles des lésions cérébrales. Ils ne peuvent vivre seuls sans se mettre en danger. Ils ont des difficultés à assumer leur vie au quotidien en raison de séquelles importantes (séquelles cognitives, comportementales, psycho-affectives, motrices, sensorielles et de langage).

Aujourd'hui il manque encore 3,5 millions d'euros sur les 10 millions nécessaires pour financer la construction de ce centre tant attendu. La Braise relance un appel à l'aide aux politiques Bruxellois afin de pouvoir, au plus tôt, ouvrir cet hébergement.

La Braise dénonce la discrimination qui est faite envers ces personnes de non accès à des soins et un hébergement adapté leur garantissant, sur le long terme, l'inclusion à laquelle elles ont droit.

Merci de soutenir ce combat en le médiatisant. Vous trouverez, sous les liens qui suivent, deux vidéos témoignages des bénéficiaires :

- <https://youtu.be/3-bZ-fQCK3w>
- <https://youtu.be/0x8kNH448gc>

Vous pouvez aussi faire un don sur le n° de compte BE65 0682 2384 4196. Tout don supérieur à 40,00€ est déductible fiscalement. Vous contribuerez ainsi en ajoutant une pierre à cet édifice.